

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

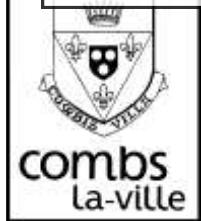
Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le 07/07/2021

ID : 077-217701226-20210705-DEL_05JUL21__1-DE

SLOW

Commune de COMBS LA VILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juillet 2021

Délibération n°1

**Date de
convocation :**
25/06/21

Date d'affichage :
29/06/21

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 35

Objet : Création et désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public valant Commission de Concession

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. Y. LERAY – M. J. RANQUE – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par M. G. GEOFFROY – M. P. SEDARD par Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH par Mme J. BREDAS – M. F. BOURDEAU par Mme LM. LODE-DEMAS – M. E. ALAMAMY par Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. C. YOUNBI NGAMO par M. Y. LERAY – Mme C. VIVIANTE par M. J. SAMINGO – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER.

Madame Monique LAFFORGUE a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1410-3, L. 1411-5, L. 1414-2, L. 2121-21, L. 2121-22, D. 1411-3 et suivants,

CONSIDERANT que la commission de Délégation de Service Public (CDSP) d'une commune de 3 500 habitants et plus est composée, en plus de l'autorité habilitée à signer les contrats ou son représentant, président, par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein au scrutin secret de liste et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,

CONSIDERANT qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires,

CONSIDERANT que cette même Commission doit se réunir dans le cadre des procédures de passation des Concessions,

CONSIDERANT que suite au scrutin du 15 mars 2020 et au renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la CDSP valant Commission de Concession,

CONSIDERANT que se sont portés candidats :

Titulaires :

1. M. Christian GHIS
2. M. Jean-Michel GUILBOT
3. M. Claude LUTTMANN
4. M. Gilles PRILLEUX
5. Mme Anne MEJIAS

Suppléants :

1. M. Gilles ALAPETITE
2. M. Dominique VIGNEULLE
3. Mme Christiane LAFONT
4. Mme Laure MASSE
5. M. Daniel ROUSSAUX

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection des dix membres de la CDSP valant Commission de Concession,

Nombre de votants : 35
Nombre de bulletins nuls : /
Nombre de suffrages exprimés : 35
Majorité absolue : 18

Ont obtenu 35 voix :

Titulaires :

1. M. Christian GHIS
2. M. Jean-Michel GUILBOT
3. M. Claude LUTTMANN
4. M. Gilles PRILLEUX
5. Mme Anne MEJIAS

Suppléants :

1. M. Gilles ALAPETITE
2. M. Dominique VIGNEULLE
3. Mme Christiane LAFONT
4. Mme Laure MASSE
5. M. Daniel ROUSSAUX

SONT DÉCLARÉS ÉLUS

Titulaires :

1. M. Christian GHIS
2. M. Jean-Michel GUILBOT
3. M. Claude LUTTMANN
4. M. Gilles PRILLEUX
5. Mme Anne MEJIAS

Suppléants :

1. M. Gilles ALAPETITE
2. M. Dominique VIGNEULLE
3. Mme Christiane LAFONT
4. Mme Laure MASSE
5. M. Daniel ROUSSAUX

DIT que la personne habilitée à signer les Délégations de Service Public et les Concessions est le Maire de la Commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 05 juillet 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé